



VILLE DE SAMER, le dimanche 22 décembre 2024  
CONCOURS DE GUENELS



La Municipalité invite les enfants à participer très nombreux au concours de guénels.

Tous les participants au concours ainsi que les porteurs de guénels seront récompensés.



PROGRAMME :

**MERCREDI 18 DECEMBRE 2024**

Distribution de betteraves de 13h30 à 16h dans la cour de la Mairie, allée Jean Bardol (il est bien entendu que vous pouvez utiliser les betteraves ou potirons que vous avez chez vous).



**DIMANCHE 22 DECEMBRE 2024**

De 10h à 12h en mairie : réception des guénels. Chaque concurrent devra apporter son guénel terminé et sera enregistré sous un numéro.

De 13h30 à 15h : délibération du jury.

A partir de 15h : l'exposition des guénels sera ouverte au public afin que vous puissiez tous admirer les réalisations.

17h00 : défilé du père Noël dans le marché de Noël

17h30 : remise et récompense du concours de guénels **au marché de Noël, place de l'Abbaye.**

À partir de 18h00 : récupération des guénels

**REGLEMENT DU CONCOURS**

- \* Ouvert aux enfants de Samer de 4 à 11 ans
- \* Deux catégories au concours : guénels portables et réalisation non portables
- \* un seul guénel par catégorie et par concurrent
- \* les guénels doivent être réalisés à partir d'une betterave ou d'un potiron et peuvent être agrémentés de décorations diverses.
- \* **un guénel doit pouvoir être éclairé**



Bulletin d'inscription à retourner en Mairie de Samer avant le 6 décembre 2024

**CONCOURS DE GUENELS 2024**

NOM : ..... Prénom : .....

âge : .....

Adresse : ..... **62830 SAMER**